

Règlement intérieur de la soirée *Tenue chic détail choc*
du 27 juin 2015

- **Téléphone autorisé** dans le cadre du respect du droit à l'image : **diffusion interdite** sans l'autorisation des personnes concernées.
- L'accès est limité à la cour, au hall, aux toilettes du RDC et à la salle A3. L'accès au reste de l'établissement est donc interdit.
- Le règlement intérieur s'applique : ni tabac, ni alcool, attitude correcte exigée. **En cas de non-respect du règlement, les parents seront appelés et devront immédiatement venir chercher leur enfant.**
- Horaires : 19h-23h. **L'entrée se fera de 19h à 19h30.**
- L'entrée est réservée aux élèves inscrits (inscriptions closes au 10 juin) ayant remis le **coupon concernant les conditions de sortie à la fin de la soirée.**